

---

Email: [fida.afar@gmail.com](mailto:fida.afar@gmail.com)

« TOGETHER WE CAN MAKE A DIFFERENCE »

Date: 17/11/2015

Ref: FIDA/008/15

Bruxelles, BELGIQUE

## Lettre ouverte au S E Ismail Omar Guelleh Président de la République de Djibouti

VOTRE EXCELLENCE

M. Ismail Omar Guelleh

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Nous, Fédération Internationale de la Diaspora Afar (FIDA), représentants de toutes les organisations de la Diaspora Afar dans le monde, vous faisons part de notre profonde inquiétude et réprobation au sujet de votre politique de nettoyage ethnique contre le peuple Afar ainsi que l'implantation des membres de votre propre groupe clanique dans l'habitat traditionnel du peuple Afar notamment dans les districts de Dikhil (Baakerre, Shekayto), Arta (Lac Assal), villes de Tadjourah et Obock. Nous avons aussi été indignés par les récentes détentions arbitraires et tortures, les arrestations illégales, séquestrations illégales, exécutions extrajudiciaires à caractère politique, les disparitions forcées et les viols des femmes et de toutes les violations flagrantes des droits de l'homme commises par la gendarmerie et la sécurité de Djibouti ainsi que le personnel militaire contre les populations civiles de la communauté Afar dans les districts d'Obock, Tadjourah et de Dikhil. Nous dénonçons fermement les agissements de l'Armée nationale de Djibouti, censée protéger les populations, qui se comportent avec une violence inouïe contre les civils Afar : séquestrations illégales et tortures dans les casernes, viols des femmes, destructions des points d'eau et de bétail

### MR LE PRÉSIDENT

A l'instar de tout le peuple Afar, et même de toutes les communautés Djiboutiennes, nous sommes choqués et en colère à cause de l'arrestation de **Vizir du Sultanat de Tadjourah, M. Ahmed Shehem HOUMED**, de 2 notables de Syarou : Badoul Gohar Badoul et Mohamed Ahmed Badoul ainsi que des arrestations de femmes, des jeunes, des personnes âgées, qui sont soupçonnés d'avoir des liens de parenté avec les membres du FRUD. Une quarantaine de personnes restent en prison de Gabode et dans d'autres centres de détention dans les districts, la plupart d'entre elles ont été victimes de tortures et de traitements inhumains et dégradants. Et cela en violation de la convention internationale contre la torture que l'État de Djibouti a ratifié. Leur condition de détention sont horribles, elles sont dans l'isolement le plus complet : sans accès aux familles, ni aux soins, ni aux avocats.

### MR LE PRÉSIDENT,

L'arrestation du **Vizir Shehem Ahmed HOUMED** qui est l'autorité traditionnelle du peuple Afar est non seulement illégale et inacceptable, mais c'est un acte grave qui porte atteinte au fondement même de l'existence de Djibouti, fondé sur la cohabitation entre les Afar et les Somali. Par cet acte, vous essayez de détruire le fondement culturel et traditionnel de la société Afar. D'une manière générale, l'emprisonnement du vice Sultan de Tadjourah, des chefs des tribus, des

femmes, des jeunes, des personnes âgées et d'autres personnes est une violation flagrante des libertés fondamentales et des droits démocratiques, et leur mauvais traitement subséquent est une violation des normes universelles des droits de l'homme. Les actes discriminatoires de votre régime contre des civils Afar sont en violation des libertés fondamentales et des principes démocratiques. Les autorités doivent rendre justice au vice-Sultan et libérer toutes les autres personnes qui ont été arrêtées, en raison de leur appartenance ethnique et pour leurs opinions politiques.

### **MR LE PRÉSIDENT**

Nous sommes profondément préoccupés par les conditions exécrables de détention, des prisonniers et des membres de leurs familles dans les régions septentrionales du pays, en particulier de **M. Mohamed Ahmed dit Jabha** qui est détenu depuis le 1<sup>er</sup> mai 2010, torturé par tous vos services (armée, sécurité et gendarmerie). Il est malade, sans soins, sans jugement et sans avocat. Les innocents sont souvent détenus au secret et privés de tous les droits fondamentaux. M. Mohamed Ahmed dit Jabha est un prisonnier politique. Nous appelons à sa libération immédiate ainsi que la libération des membres des familles des combattants du FRUD, arbitrairement détenus.

### **MR LE PRÉSIDENT**

Comme vous le savez mieux que quiconque, depuis 1991, la population Afar dans le nord et le sud ouest du pays est soumise à un blocus économique et sanitaire de votre gouvernement. Le blocus des régions peuplées d'Afar où toute présence d'ONG est interdite, est immoral, illégal et lâche. Il est absolument injustifiable. La punition collective est illégale en vertu du droit international, c'est un crime contre l'humanité parce que votre régime affame délibérément la population Afar pour l'éliminer à petit feu. Ce blocus génère des difficultés économiques, sociales et sanitaires chroniques et à une souffrance inouïe de cette population.

Nous croyons fermement que la situation humanitaire et des droits de l'Homme dans les zones Afar du pays continuera à se détériorer en l'absence d'une solution juste et équitable à la crise qui dure depuis 1991. La mise en œuvre complète des Accords de paix de 1994 et 2001 signés entre le FRUD et le Gouvernement étant un préalable pour rapprocher les deux protagonistes à trouver une solution politique à la crise. Cela permettra d'établir un Etat de droit, un Etat national, pour une bonne gouvernance, et un système démocratique fondé sur la justice sociale et économique, qui garantit le respect et promeut les droits humains et démocratiques pour tous les citoyens de ce pays.

**Nous condamnons, avec force,** les violations continues des droits humains, y compris assassinats, viols, agressions, détentions, tortures de civils Afar et des militants politiques par votre gouvernement en raison de leur origine ethnique ou de leurs opinions politiques.

**Nous exigeons** la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques.

**Nous exigeons les jugements** des responsables des massacres, des exécutions extra-judiciaires, des disparitions forcées, tortures, viols, arrestations arbitraires et autres abus contre les civils Afar.

**Nous demandons** au gouvernement de Djibouti de cesser, avec effet immédiat, toute agression militaire contre des civils innocents Afar dans les trois districts du pays.

**Nous exigeons** la fin des graves violations des droits humains, en particulier, le déplacement forcé de civils, violences sexuelles, y compris les viols et l'enlèvement de jeunes filles et des femmes, et demandons que les organisations humanitaires internationales soient autorisés à accéder aux régions Afar de Dikhil, Obock et Tadjourah à fournir l'assistance humanitaire aux civils nécessiteux.



**Nous demandons** au gouvernement de Djibouti de respecter la dignité et les droits inaliénables de tous les citoyens de Djibouti, de cesser son blocus illégal économique et sanitaire sur les parties nord et sud ouest du pays, permettre la libre circulation des personnes, des vivres et des médicaments.

**Nous appelons** les autorités de Djibouti à respecter ses obligations internationales, la charte des Nations Unies, les autres instruments internationaux des droits humains, les conventions de l'Union africaine des droits humains.

**Nous vous informons que parallèlement nous lançons un appel :**

- **aux** Etats-Unis, à la France, à l'Union européenne, au Japon et à la Chine qui ont des bases militaires à Djibouti, de mettre fin à leur complaisance à votre égard en fermant les yeux et en observant le silence sur les atrocités et les violations des droits de l'homme qui s'apparentent à un crime contre l'humanité en violation des conventions internationales ;
- **à** la communauté internationale à fournir au peuple Afar une protection internationale, parce qu'il est en danger de mort à cause de votre politique de marginalisation, de blocus, des assassinats, des arrestations arbitraires, des viols et des tortures, qui dure depuis 38 ans.

**Nous recommandons aux** deux parties belligérentes (le FRUD et le gouvernement) à œuvrer à la recherche d'une solution politique acceptable pour la sortie de la crise actuelle qui perdure depuis 1991 en s'attaquant aux causes profondes à l'origine du conflit armé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes nos cordiales salutations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE LA DIASPORA AFAR (FIDA ASBL)

